****

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**BESANÇON, 10 JANVIER 2017**

 **« Rencontres Plumes rebelles » d’Amnesty International France**

**les 10, 11 et 12 février 2017 à Besançon**

**Les 12ème « Rencontres Plumes Rebelles » d’Amnesty International France se tiendront pour la 4ème année consécutive à Besançon les 10,11 et 12 février 2017.**

**3 jours de débats et d’échanges**

Au programme de ces trois jours, la remise de prix d’un concours de nouvelles, une journée « bande dessinée et droits humains », des expositions, des conférences et tables rondes autour des droits humains en présence d’auteurs et de spécialistes sur les thèmes suivants :

* Droit d’asile et respect des exilés
* Les Murs frontières, refus du droit à circuler librement
* La peine de mort une négation des droits humains
* Le travail des enfants.

**Le grand concours de nouvelles**

À l’occasion de cette 12ème édition de Plumes Rebelles, les militants d’Amnesty International ont lancé un grand concours de nouvelles dans les établissements scolaires et universitaires de Franche-Comté. Plus de 800 jeunes (collégiens, lycéens, étudiants) ont rédigé près de 300 nouvelles inspirées des thèmes de la conférence-débat ou des tables rondes.

**PROGRAMME**

**Vendredi 10 février / Faculté des lettres, amphithéâtre Donzelot**

**14 h / Remise des prix du concours de nouvelles et lectures.**

Lors de cette remise des prix, les textes récompensés seront lus par des comédiens de la compagnie Coloquinte. Les meilleures nouvelles seront éditées par les soins d’Amnesty International.

**19h30 / Conférence-débat Droit d'asile et rejet des exilés :**

La question de l’asile et le respect dû aux demandeurs d’asile se pose avec de plus en plus d’acuité aujourd’hui. Au-delà de la législation, la question de l’accueil des demandeurs est primordiale, pour qui le respect des droits humains est une valeur intangible.

Avec **Geneviève** **Jacques**, présidente de la Cimade,

**Geneviève Garrigos**, ancienne présidente d'AIF.

**Claire Rodier**, juriste au GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés), et co-fondatrice du réseau euro-africain Migreurop, auteure de « Migrants et réfugiés » aux éditions de La Découverte.

Médiation : **Jean Stern**, rédacteur en chef de *La Chronique* d’Amnesty International France.

**Samedi 11 février / Kursaal, salle Proudhon**

**Journée Bande dessinée et droits humains**

Ce samedi sera essentiellement consacré à des rencontres avec des professionnels de la bande dessinée, qu'ils soient éditeurs comme **Marie Moinard** (éditions Des ronds dans l'O), , auteurs, dessinateurs ou scénaristes comme **Clément Baloup**, **Hervé Baruléa** (Baru), **Mathieu Berthod** et **Jérôme Ruillier**. Tous, à un moment ou à un autre, ont abordé dans leur travail la question des droits humains. Une table ronde leur sera consacrée pour discuter avec eux de l'angle sous lequel ils les ont abordés et le retour qu'ils en ont eu. Une séance de dédicace suivra dans l'après-midi.

**12h / Ouverture des rencontres par Camille Blanc, présidente d'Amnesty International France.**

**17 h / Table ronde Les murs frontières, refus du droit à circuler librement**

Les murs frontières, « symboles de clivage et de séparation », se multiplient aujourd’hui.

**Avec** **Catherine Wihtol de Wenden**, directrice de recherche CNRS dans le domaine de mondialisation des migrations et de migrations et relations internationales, auteure de « Atlas des migrations : un équilibre mondial à inventer » chez Autrement,

**Stéphane Rozière**, géographe et spécialiste de géographie politique et géopolitique (université de Reims) il est porteur du projet ANR « Murs » et a participé à la conférence BRIT (cycle de conférences biannuelles réunissant des spécialistes pluridisciplinaires des frontières),

Médiation : **Daniel Boucon**.

**Dimanche 12 février / Kursaal, salle Proudhon**

**10h30 / Table ronde La peine de mort est une peine capitale et irréversible, une vengeance stérile et destructrice.**

Il y a 20 ans, 39 pays procédaient à des exécutions ; ils sont aujourd’hui 25, mais les exécutions sont en augmentation…

**Avec Nicolas Picard**, agrégé et docteur en histoire contemporaine de l'université Paris 1 Panthéon–Sorbonne,

**Anne Denis**, responsable de la Commission Peine de mort d’Amnesty International France.

Médiation : **Jean Stern**, rédacteur en chef de *La Chronique* d’Amnesty International France.

**14h / Table ronde Le travail des enfants, tous responsables !**

Près de 160 millions d’enfants de 5 à 17 ans travaillent dans le monde, dont 85 millions effectuent des travaux dangereux qui mettent en péril leur santé, leur sécurité et leur développement.

**Avec Cécile Allegra**, grand reporter, auteure de « le salaire des enfants » chez Stock,

**Jean-Maurice Derrien**, expert au Bureau international du travail (BIT) à Genève durant 12 ans, en charge de programmes en matière de travail des enfants et d'inspection du travail.

**Sabine Gagnier**, chargée de plaidoyer Entreprises et droits humains, Amnesty International France.

**Informations pratiques**

**Dates** : 10, 11 et 12 février 2017

**Lieux** : le 10 février à l’UFR sciences du langage de l’homme et de la société, 32 rue Mégevand à Besançon et les 11 et 12 février Salle Proudhon, place Grandvelle à Besançon.

**Entrée libre**

**Plus d’informations** : [plumesrebelles.fr/](http://plumesrebelles.fr/)

**Amnesty International France**

**À Besançon: Arnaud Gèze -06 71 65 88 50 - arnaud.geze@laposte.net**

**Service presse** **à Paris** – 01 53 38 66 00 / 06 76 94 37 05 – spresse@amnesty.fr

Créée en 1961, Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant de plus de 7 millions de membres et sympathisants qui œuvrent pour le respect, la défense et la promotion de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l’homme de 1948. Amnesty International a reçu le Prix Nobel de la paix en 1977. Amnesty International France (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose sur la générosité du public (215 000 donateurs), sur les ventes de produits de soutien et les cotisations de ses 40 000 membres. AIF est agréée par le Comité de la charte du don en confiance.

[www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr) - [@amnestypresse](http://www.twitter.com/amnestypresse)